

# DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

## 1. OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## 2. PRODUIT

Nom du Produit : **Tikehau CP Feeder** [ISIN : **FR0011654938**]

Initiateur du PRIIP (Société de Gestion) : **TALENCE PATRIVAL**

Site web de la société de gestion : [www.talence-patrival.fr](http://www.talence-patrival.fr)

Appelez le +33 (0)3 20 51 92 93 pour de plus amples informations

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de TALENCE PATRIVAL en ce qui concerne ce document d'informations clés.

TALENCE PATRIVAL est agréée en France sous le numéro GP 90-28 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Tikehau CP Feeder est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 01/04/2026

**Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## 3. EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type** : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français, constitué en France, relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

**Durée** : La durée de vie du Produit est de 99 ans. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale, conformément aux dispositions prévues dans le Règlement. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs** : TIKEHAU CP FEEDER est un FCP nourricier de la part S du FCP Tikehau European High Yield (le « Fonds maître ») dont l'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée supérieure à l'indice ICE BofA EUro High Yield Constrained Index (HECO), nette de frais de gestion, avec un horizon d'investissement de 3 ans. Il convient toutefois de noter que la performance du Produit pourra être différente à celle de son maître en raison notamment de ses propres frais.

**Indicateur de référence** : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion du portefeuille ne consistera jamais à reproduire la composition d'un indicateur de référence. Cependant, l'indice ICE BofA Euro High Yield Constrained Index (HECO) pourra être retenu à titre d'indicateur de performance à posteriori.

**Stratégie d'investissement** : Le Produit est investi à hauteur de 85% minimum et au maximum 100% de part S du FCP Tikehau European High Yield (le « Fonds maître »), et accessoirement en liquidités. La stratégie d'investissement du Fonds maître consiste à investir au moins 70% de son actif net dans des titres de dettes à haut rendement, de catégorie « high yield » (titres notés de BB+ à CCC- chez Standard & Poor's et Fitch ou de Ba1 à Caa3 chez Moody's), émis par des entreprises des secteurs privés ou publics, pouvant présenter des caractéristiques spéculatives. L'équipe de gestion sélectionne des titres en fonction de ses convictions de crédit, en menant sa propre analyse sur les entreprises, indépendante de la notation issue des agences de notation. La gestion du Fonds est totalement discrétionnaire. La notation retenue par la Société de Gestion sera la meilleure des notations obtenues auprès des agences Standard & Poor's, Fitch et Moody's. La Société de Gestion disposant d'une expertise sur les entités financières, avec une équipe dédiée à l'analyse de ces émetteurs, le Fonds pourra investir sur des titres de dettes émis par des entités financières, à la fois sur des obligations seniors et subordonnées. Le Produit investira 50% minimum de son actif net dans des titres émis par des entités situées sur le continent européen, y compris la Suisse et le Royaume-Uni, mais pourra tout de même investir sur des émetteurs issus d'autres zones géographiques (Etats-Unis, Canada et Asie) où la Société de Gestion dispose d'équipes d'analystes. Le Produit pourra également investir dans des titres émis en devises « fortes » (devises qui font office de réserve de valeur sur un marché de change, par exemple : le dollar américain, l'euro, le franc suisse, la livre sterling, le yen) dans la limite de 25% de son actif net, la devise du Produit étant l'euro. L'exposition au risque de change sera systématiquement couverte à au moins 95%. Pour chaque investissement, les équipes de recherche et de gestion réalisent une due diligence poussée et axée sur un aller-retour permanent entre leur vision top-down (analyse directionnelle du marché) et leur vision bottom-up (analyse fondamentale de chaque émetteur conduisant à une sélection des titres à placer en portefeuille). La sélection des sociétés émettrices sera fonction d'un nombre important de critères, tels que notamment : la taille de l'émission ; les marges d'exploitation ; le secteur et le positionnement de l'entreprise ; la stabilité du cash-flow ; le niveau d'endettement ; la compétence du management ; les perspectives de la société et l'évolution de ses marchés ; la politique ESG mise en oeuvre par les émetteurs, notamment leur gestion des risques et opportunités extra financiers et de leurs impacts sur la société et l'environnement (à travers leurs produits & services, leurs opérations, et leur chaîne d'approvisionnement).

Les sociétés, de toute taille de capitalisation, appartiendront à tous les secteurs de l'économie (sauf ceux proscrits par la politique ESG de la Société de Gestion). Aussi, le Produit ne s'interdira pas de regarder de manière opportuniste des sociétés de taille moyenne ou petite, l'objectif étant de maximiser le couple risque / rendement tout en conservant une liquidité raisonnable. Chaque prise de position sur un émetteur donné fera de surcroît l'objet d'une analyse financière détaillée permettant d'évaluer la probabilité de survenance du défaut. Il s'agit ainsi : de mener une étude comparative de l'émetteur et de sa structure du bilan par rapport à ses principaux concurrents du secteur ; de déduire un spread de crédit de l'analyse de ratios financiers, en recourant à des modèles de type structurel. Il conviendra de comparer le spread obtenu au spread de crédit traité dans le marché (observable à partir des cotations sur des produits dérivés de crédit type CDS). Dans le cas d'émetteur non noté, le niveau du spread de crédit et le degré de subordination serviront de critères à la détermination des limites de risque par émetteur.

La Société de Gestion intégrera des critères extra-financiers tout au long de son processus d'investissement dans les conditions précisées au sein de la description de l'approche extra-financière décrite en Annexe. Cette prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissements n'est pas prépondérante. Les décisions d'investissement prises pourraient donc ne pas être conformes aux critères ESG.

Le Produit TIKEHAU CP FEEDER a pour seul investissement le Fonds maître TIKEHAU EUROPEAN HIGH YIELD, le Fonds maître TIKEHAU EUROPEAN HIGH YIELD relève de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088 SFDR. Par transparence, le Produit relève également de l'article 8 de ce même Règlement. En ce sens, le Produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales mais ne réalisera pas d'investissement durable. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

**Affectation des revenus** : capitalisation

**Affectation des plus-values nettes réalisées** : capitalisation

**Investisseurs de détail visés** : Tous les souscripteurs, en contrepartie d'un risque de perte en capital. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « Souscripteurs concernés ». L'OPC peut servir de support d'unités de comptes des contrats d'assurance-vie.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une U.S. Person telle que définie dans le Prospectus.

**Informations pratiques** :

Dépositaire : CACEIS Bank

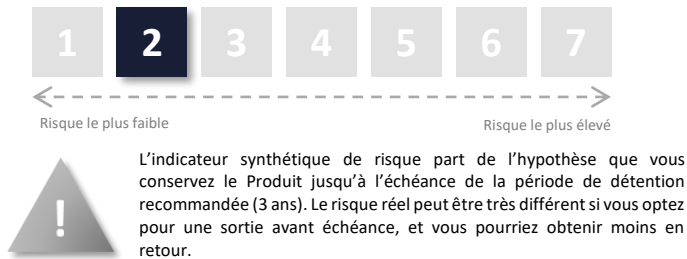
Les demandes de rachat ne peuvent porter que sur un nombre entier de parts. Les demandes de rachat sont centralisées chaque mercredi de bourse ouvert à Paris (ou le jour de bourse ouvert précédent si le mercredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français) avant 12 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux scénarios de performance et aux performances passées depuis la création du Produit, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, par mail à l'adresse suivante : [contact@talence-patival.fr](mailto:contact@talence-patival.fr) ou sur le site internet de la société de gestion : [www.talence-patival.fr](http://www.talence-patival.fr).

Les derniers documents réglementaires relatifs au Fonds maître, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés et les rapports et comptes périodiques sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : [Client-Service@tikehaucapital.com](mailto:Client-Service@tikehaucapital.com) et sur le site Internet de la société de gestion : [www.tikehaucapital.com](http://www.tikehaucapital.com).

#### 4. QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

##### INDICATEUR DE RISQUE



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque) :

**Risque de liquidité :** La liquidité, notamment sur des marchés de gré à gré, est parfois réduite. En particulier, dans des conditions de marché agitées, les prix des titres en portefeuille peuvent connaître des fluctuations importantes. Il peut être parfois difficile de dénouer dans de bonnes conditions certaines positions pendant plusieurs jours consécutifs. Il ne peut être garanti que la liquidité des instruments financiers et des actifs soit toujours suffisante. En effet les actifs du Produit peuvent souffrir d'une évolution défavorable sur les marchés qui pourra rendre plus difficile la possibilité d'ajuster les positions dans de bonnes conditions.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

##### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 3 ANS EXEMPLE D'INVESTISSEMENT : 10 000 €			
SCÉNARIOS		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	<b>7 820 EUR</b>	<b>7 790 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-21,8 %	-8,0 %
<b>Défavorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	<b>8 490 EUR</b>	<b>9 050 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	-15,1 %	-3,3 %
<b>Intermédiaire</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	<b>10 170 EUR</b>	<b>10 390 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	+1,7 %	+1,3 %
<b>Favorable</b>	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	<b>11 660 EUR</b>	<b>12 680 EUR</b>
	Rendement annuel moyen	+16,6 %	+8,2 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

#### 5. QUE SE PASSE-T-IL SI TALENCE PATRIVAL N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

#### 6. QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

##### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- > qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- > 10 000 EUR sont investis.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

	SI VOUS SORTIEZ APRÈS 1 AN	SI VOUS SORTIEZ APRÈS 3 ANS
<b>Coûts totaux</b>	<b>257 EUR</b>	<b>606 EUR</b>
Incidence des coûts annuels (*)	2,6 %	1,9 %

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de + 3,21 % avant déduction des coûts et de + 1,28 % après cette déduction.

## COMPOSITION DES COÛTS

Investissement de EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 0,50 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels. Le Produit ayant prévu un mécanisme de droits d'entrée ajustables, d'autres coûts sont susceptibles d'être prélevés selon des modalités particulières (se référer au Prospectus pour davantage d'informations sur ces droits).	(Jusqu'à) 50 EUR et selon dispositions particulières
<b>Coûts de sortie</b>	Cela comprend des coûts de distribution de 0,50 % du montant investi. Le Produit ayant prévu un mécanisme de droits de sortie ajustables, d'autres coûts sont susceptibles d'être prélevés selon des modalités particulières (se référer au Prospectus pour davantage d'informations sur ces droits).	(Jusqu'à) 50 EUR et selon dispositions particulières
<b>Coûts récurrents (prélevés chaque année)</b>		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,52 % de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	152 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	Il n'y a pas de frais de transaction pour ce Produit.	Néant
<b>Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions</b>		
<b>Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)</b>	0,05 % - Description : 15,00% de la performance annuelle nette des frais de gestion supérieure à celle de l'indice de référence ICE BofA Euro High Yield Constrained Index (HECO), sur une période de référence de 5 ans, à condition que cette commission de performance soit supérieure à 0 durant la période de référence concernée, et ce, même en cas de performance négative durant la période de cristallisation. Le montant effectif variera en fonction de la performance de votre investissement.	5 EUR

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement.

## 7. COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE : 3 ANNÉES

Ce Produit est conçu pour des investissements à moyen terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement, étant précisé que le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque mercredi de bourse ouvert à Paris (ou le jour de bourse ouvert précédent si le mercredi est un jour de fermeture de la bourse de Paris ou un jour férié français) avant 12 heures auprès du dépositaire et sont exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

## 8. COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Si vous souhaitez nous faire part d'une réclamation, vous pouvez nous contacter par courrier : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal, France ou par email : [reclamation@talence-patival.fr](mailto:reclamation@talence-patival.fr)

Les modalités relatives au droit pour tout investisseur de porter une réclamation ou d'exercer un recours collectif sont détaillées dans la Politique de traitement des réclamations de TALENCE PATRIVAL, accessible à partir du lien suivant : [www.talence-patival.fr/informations-reglementaires](http://www.talence-patival.fr/informations-reglementaires)

Dans le cas où vous auriez formulé une réclamation à laquelle TALENCE PATRIVAL ne parviendrait pas à apporter une réponse satisfaisante, vous pouvez recourir au service du Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») par formulaire électronique, en consultant le site [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org), ou par courrier à l'attention du Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02.

## 9. AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

**Scénarios de performance** : Vous pouvez obtenir les derniers scénarios de performance via le site internet [www.talence-patival.fr](http://www.talence-patival.fr).

**Performances passées** : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site internet [www.talence-patival.fr](http://www.talence-patival.fr).

Les derniers documents réglementaires, en ce compris les données relatives aux scénarios de performance et aux performances passées depuis la création du fonds, sont disponibles auprès de la Société de Gestion : par courrier auprès de TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal, France ou par email : [contact@talence-patival.fr](mailto:contact@talence-patival.fr)

Les derniers documents réglementaires relatifs au Fonds maître, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés et les rapports et comptes périodiques sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris / Tél. : +33 (0)1 53 59 05 00 / E-mail : [Client-Service@tikehaucapital.com](mailto:Client-Service@tikehaucapital.com) et sur le site Internet de la société de gestion : [www.tikehaucapital.com](http://www.tikehaucapital.com).

Plafonnement des ordres de rachats (« gates ») : afin d'assurer un traitement équitable des porteurs et dans l'intérêt exclusif de ces derniers, la Société de Gestion peut être amenée à plafonner ou suspendre provisoirement les ordres de rachats dans des circonstances exceptionnelles de liquidité. Ces mesures sont précisées dans le Prospectus du Produit.

En outre, le Produit relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, le Produit promeut des caractéristiques environnementales et sociales sans pour autant viser l'investissement durable. Davantage d'informations relatives à la finance durable sont disponibles à partir du lien suivant : [www.talence-patival.fr/informations-reglementaires](http://www.talence-patival.fr/informations-reglementaires)

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Ce Document d'Informations Clés est mis à jour annuellement.